

ASQUINS

2. Bourg - Sud

Données relatives à la présente planche
NB : les plans des PPRn et autres servitudes sont annexés au PLUi

- Zonage
- UA,B(a,m,r,v) - Zone urbaine à vocation mixte
 - UA,B(a,m,v)j - Sous-secteur de jardin
 - A - Zone agricole protégée
 - Ac(a,m,v) - Zone constructible pour l'activité agricole
 - N - Zone naturelle protégée
 - Np - Zone naturelle constructible pour les équipements

- Prescriptions graphiques
- Périmètre d'Orientation d'aménagement et de programmation
 - Emplacement réservé
 - Haie
 - Espace boisé classé
 - Autres éléments de la trame bleue (étang, cours d'eau, etc.)

Éléments patrimoniaux et paysagers remarquables à protéger

- Élément de paysage ou de patrimoine

- Fond de plan
- Cours d'eau et plans d'eau

N°	Élément du patrimoine protégé
021 - 003	Croix du haut
021 - 004	Pigeonnier - Vestiges de la léproserie
021 - 006	Tuilerie de la Bouillères

Emplacement réservé	Bénéficiaire	Surf.
n° 7 - Création d'une voie pour engins agricoles (chemin blanc)	Commune	1 623 m²

